

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIIP

POINT DE SITUATION - COVID 19

A l'occasion de cette nouvelle conférence, le DG a confirmé que des plexiglas sont en cours de fabrication au SDNC. 140 000 masques seront envoyés à compter de mercredi 1 avril vers les directions (pour les services prioritaires accueillant des trésoreries hospitalières, centres éditiques, services accueillants du public sur RDV, services informatiques).

Concernant la campagne IR, la logique est de ne pas assurer de réception du public. La DG anticipe la campagne afin de conduire les opérations dans les meilleures conditions possibles. La campagne s'ouvrira certainement avec retard. La communication de la DGFIIP sera adaptée.

Les sujets portant sur les congés, les frais de repas, le retour de « quatorzaine » feront l'objet d'un arbitrage ministériel dans la semaine.

Les stagiaires de l'ENFIP sont considérés en télétravail afin de pouvoir suivre des cours à distance.

Le DG a rappelé que les SPF et les services d'enregistrement ne devaient réaliser que les missions prioritaires au sein de ces services ce qui ne nécessite pas la présence de l'ensemble des agents.

Centres de contact : la DG va clarifier la méthode pour déterminer les agents qui peuvent assurer leur mission en télétravail et en présentiel.

Concernant les sujets ENFIP (scolarité en cours, scolarité à venir...), la DG sera en mesure de se positionner durant la semaine.

Les SIE seront informés sur les modalités d'accès au fond de solidarité afin de pouvoir répondre aux sollicitations par téléphone. Les demandes seront centralisées et non gérées par les SIE. La DG est dans l'attente de la publication du décret qui devrait avoir lieu demain matin.

Dates de prochaines conférences :

Mardi 31/03 à 16H30

Mercredi 01/04 à 16H00

Jeudi 02/04 à 16H30 ;

La CFTC est toujours à vos côtés.

N'hésitez pas à contacter ses correspondants.

<https://www.cftc-dgfip.fr/en-regions/>